



Année 2016
N°39

Au fil de Ruelle

Le journal municipal de la ville de Ruelle sur Touvre

Ruelle, la sportive



Du nouveau
pour la Maternelle centre

Les bénévoles
de La Médiaporte

Citoyenneté :
moins de déchets, plus de tri ?



Ville de
RUELLE sur TOUVRE

Édito

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Si la rentrée semble déjà loin, il m'importe d'évoquer encore quelques sujets estivaux. Je souhaite tout d'abord remercier les bénévoles grâce auxquels quelques enfants ont eu la chance de partir en vacances cet été avec la participation financière de la commune. Remercier également les personnes qui tout au long de l'été se sont relayées auprès de nos aîné.e.s pour assurer un suivi du Plan canicule et apporter un peu de lien en cette période synonyme de vacances pour certain.e.s, de grande solitude pour d'autres. Vous l'aurez compris, la solidarité reste au cœur de nos préoccupations.

Un clin d'œil, pour saluer l'implication des administré.e.s qui ont nettoyé les trottoirs devant leur habitation, alors que la végétation ne cessait de proliférer !

Ensuite, il me semble important de rappeler que la commune continue de s'impliquer pour le logement, qu'il s'agisse des Pass-accession (aide aux primo-accédants pour les biens anciens, en ville, à révoquer), de la poursuite des travaux au niveau de la ZAC Seguins-Ribéraux ou de la lutte contre les logements vacants. Sur ce point, nous prôtons la transparence : avant de réattribuer un logement vacant, qu'il s'agisse de l'ancienne école Daudet ou du logement précédemment occupé par notre Policier municipal, il faut s'assurer qu'il n'est pas indigne et procéder le cas échéant aux travaux nécessaires à sa remise sur le marché.

Enfin, je vous rappelle que vous pouvez venir à la rencontre de vos élu.e.s dans votre quartier les samedis de permanence, ou les rencontrer en mairie ; personnellement, ma porte vous est ouverte dans notre «maison commune» qu'est la Mairie.

Michel Tricoche, Maire.



Le samedi 17 septembre, nous, élu.e.s de Ruelle, citoyen.ne.s ruellois.es, collectif «StopTafta», avons inauguré officiellement les panneaux «Commune hors Tafta», posés cet été par nos services techniques.

Tafta, c'est quoi ? Le TAFTA et le CETA sont deux projets de grand marché transatlantique (États-Unis / Union européenne pour l'un, Canada / Union européenne pour l'autre), négociés sans aucune transparence démocratique, et qui auraient des conséquences désastreuses pour nos services publics, notamment dans les domaines de l'eau, la santé, et l'énergie, bref sur notre quotidien à tou.te.s ! En effet, ces traités de libre-échange prévoient de supprimer les derniers droits de douane existants, la création d'une juridiction privée qui pourrait suppléer nos juridictions nationales au profit des grosses multinationales, et par là-même nous déposséder de prérogatives telles que le maintien de normes sociales, environnementales, culturelles, qui protègent les salarié.e.s, et les citoyen.ne.s. La ville de Ruelle s'est symboliquement déclarée dès mai 2014 «Commune hors Tafta» pour exprimer notre désaccord avec ce projet libéral anti-démocratique, qui représente un modèle de société «tout marchand, tout argent» qui ne ferait que renforcer les inégalités, et ne créerait pas d'emplois !

Pour plus d'informations : <https://www.collectifstoptafta.org>

Karen Dubois,

Maire Adjointe à la Culture, la Communication et à la Démocratie locale.

Magazine municipal d'informations

Directeur de la publication : Michel TRICOCHÉ - N de dépôt légal : Réf. : 10/2009 - LI - Responsable de publication : Karen DUBOIS (k.dubois@ville-ruellesurtouvre.fr)

Crédit photos : Mairie, Club Photo de Ruelle, Associations, Écoles. Maquette, photocomposition et impression : Sarl Imprimerie Renon - Charte graphique : Agence Maia -

Tirage en 3 850 exemplaires

En bref

Pour voter, il faut s'inscrire !

Vous souhaitez participer aux élections en 2017 ? Dépêchez-vous : vous n'avez que jusqu'au 31 décembre 2016 pour vous inscrire sur les listes électorales de votre commune. Rendez-vous à l'accueil de la mairie munie d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile récent.

Vos démarches en préfecture

La préfecture a récemment modifié ses horaires d'accueil au public. Vous pouvez dorénavant effectuer vos démarches aux guichets les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 12h45. Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 13h30 à 16h00 au 05 45 97 62 33. Pour les cartes d'identité, le dépôt des dossiers s'effectue en mairie. Pour les passeports, rendez-vous à Angoulême, Gond-Pontouvre, Soyaux ou La Rochefoucauld, communes les plus proches de Ruelle.

Des incivilités qui peuvent vous coûter cher...

Les multiples infractions en matière de stationnement sont régies par le code de la route. Pour exemple, un stationnement très gênant sur un passage réservé à la circulation des piétons est sanctionné d'une amende de 135 euros. Un stationnement sur un emplacement réservé aux véhicules pour personnes handicapées vous en coûtera autant. Les zones bleues essentiellement matérialisées dans le centre-ville signalent un stationnement à durée limitée. Vous êtes donc invités à apposer un disque bleu européen et à respecter les durées prévues. En cas de non-respect, vous serez redevables d'une amende de 17 euros.

Pensez-y... et changez vos mauvaises habitudes !

Sommaire

Édito	p. 2
Infos Brèves	p. 3
Infos Enfance Jeunesse	p. 4
Infos Travaux-Urbanisme	p. 5
Infos Sports - Culture	p. 6
Infos Culture	p. 7
Infos Citoyenneté - Solidarité	p. 8/9
Infos Associations	p. 10/11
Agenda	p. 12

Infos municipales - Brèves

Gare aux arnaques !

A l'heure du tout internet, de nombreuses arnaques circulent sur la toile, dont une très répandue, qui vous propose un service en ligne pour l'établissement de vos actes de naissance. Ce service, normalement effectué en mairie, est entièrement gratuit. Nous vous invitons donc à la plus grande vigilance et à ne surtout pas faire appel à un prestataire en ligne car cela risquerait de vous coûter très cher... contactez plutôt votre mairie. Autre arnaque : les démarchages commerciaux effectués au nom de la mairie. Notre commune n'a investi aucune société pour démarcher qui que ce soit : pas de vente de publicité auprès des commerçants, pas de diagnostic environnemental pour les particuliers. En cas de démarchage au nom de la commune, un seul réflexe, contacter votre mairie : **05 45 65 62 95**.

Connaissez-vous le conciliateur de justice ?

Vous n'arrivez pas à gérer un conflit avec un tiers ? Vous cherchez une solution pour vous sortir de l'impasse des relations tendues, de l'absence de réponse à un problème qui vous pèse ? Prenez dès à présent rendez-vous avec le conciliateur de justice. Présent en mairie le 1er et le 3ème vendredi du mois de 9h00 à midi, le conciliateur a pour mission de trouver une solution amiable concernant un différend entre deux parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il ne peut intervenir qu'avec l'accord des parties et pour une durée limitée à un mois.

N'hésitez plus, composez le **05 45 65 62 95** pour prendre rendez-vous.

Un quartier plein de vie

De nombreux enfants, soit parce que leurs parents n'en ont pas les moyens, soit parce qu'ils travaillent, ne partent pas en vacances l'été. Partant de ce constat, les élus de Ruelle ont souhaité proposer des activités pendant les vacances scolaires, encadrées par des animateurs professionnels. L'opération «Animation de quartier» qui existait auparavant sous une autre forme d'organisation a pris un nouvel essor avec l'implication de la ville. Implantée dans le quartier de Villement, elle est ouverte à tous les enfants ruellois âgés de 6 à 11 ans. L'été dernier, du 06 juillet au 29 juillet puis du 16 août au 31 août, une quinzaine d'enfants en moyenne a ainsi pu profiter des nombreuses animations sur le thème «Zen'Venture», avec une sortie au Futuroscope et une au vélo rail.

Objectif atteint pour l'équipe : les petits aventuriers ont tous repris le chemin de l'école des étoiles plein les yeux et des souvenirs en pagaille...



L'animation de quartier cet été.

Pour vos études, pensez aux bourses départementales !

Vous êtes étudiant.e, apprenti.e ou chercheur.se, le Conseil départemental peut vous accompagner. Dès la fin de l'année de Terminale, il propose des aides aux bacheliers qui souhaitent poursuivre leurs études. Le système de bourses du Département propose ensuite des bourses adaptées aux différentes situations post-bac : aide lors de la première inscription, soutien à la mobilité internationale ou coup de pouce dans les situations d'urgence... Ces différentes aides font partie de l'important panel proposé.

Pour les étudiant.e.s : bourse d'accès à l'enseignement supérieur ; bourse de transport public ; Prix d'excellence du Département ; bourse de mobilité internationale, aide d'urgence «étudiants». Pour les apprenti.e.s : bourse d'accès à l'enseignement supérieur (première année post-bac), bourse de transport public (première année post-bac), Prix d'excellence du Département, bourse de mobilité internationale (du CAP au bac + 2)

Pour les chercheur.se.s : bourse de Recherche.

Pour tout renseignement, rendez-vous sur le site internet du Département : www.lacharente.fr ou Conseil départemental, Service Enseignement Supérieur et Recherche Tél. : 05 16 09 68 98 / 05 16 09 75 85 - bourses@lacharente.fr

Rentrée des classes assurée

Ruelle compte 501 élèves répartis à présent dans cinq écoles. Autant dire que l'année scolaire se prépare bien en amont et fait l'objet d'un suivi attentif. Pour cette rentrée, les 3 écoles maternelles (Centre, Maine Gagnaud, Chantefleurs) accueillent 204 enfants. Leur scolarité est assurée par 9 enseignant.e.s au total. Dans les 2 écoles élémentaires (R. Doisneau et J. Moulin), ce sont 297 enfants qui sont accueillis du CP au CM2 par 13 enseignant.e.s au total.

A noter : sur les 37 élèves de l'ancienne école Alphonse Daudet concernés par le regroupement scolaire, 34 se sont inscrits à Robert Doisneau et 3 à Jean-Moulin.

Tout ce petit monde a bénéficié de réunions de rentrée scolaire pour un bon accompagnement. 9 réunions ont ainsi été mises en places sur les 5 écoles avec la présence de toutes les personnes concernées par l'accueil

des enfants : le centre de loisirs avec le personnel du SIVU enfance jeunesse, les agents de la ville qui assurent la garderie et l'entretien, et enfin le personnel chargé de la restauration scolaire.

Autant de personnes qui ont à cœur d'assurer un service de qualité dans l'intérêt des enfants.



Enfants de la crèche.

Quand les impayés deviennent gênants

Les factures non payées se multiplient. Dans la plupart des cas, ce ne sont pas pour des raisons financières. Conséquence ultime : des services pourraient être moins bien assurés....

Depuis quelques années, la commune constate une augmentation des impayés pour les services de garderie et de crèche. Il arrive bien sûr que cela soit le résultat d'une situation financière difficile. Pour diverses raisons, certains parents n'arrivent pas à payer leurs factures. Dans ce cas, les services sociaux (Maison départementale des solidarités ou CCAS de la commune) peuvent aider à trouver des solutions. Dans la plupart des cas constatés, il s'agit en réalité de personnes dont les revenus permettent le paiement des factures. Alors que se passe-t-il ? «Phobie administrative» ? Mauvais suivi ? Manque de temps ? Quelle que soit la raison, les conséquences sont les mêmes pour la commune : les recettes ne permettent pas d'équilibrer les dépenses qu'elle engage (salaires, entretien etc...). Ces mauvais payeurs n'ont peut-être pas conscience que leur acte isolé, lorsqu'il est multiplié, peut mettre en danger l'équilibre d'une structure et à terme son bon fonctionnement. Pourtant chaque jour leurs enfants bénéficient de l'accompagnement de professionnel.le.s impliqué.e.s dans des locaux adaptés...

Alors que faire ? D'abord, sensibiliser aux conséquences. C'est l'objet de cet article. Ensuite, rappeler les différents modes de paiement en place et ceux à venir. Pour payer, rien de plus simple : soit établir un chèque à l'ordre du Trésor public, le déposer ou l'adresser par la Poste à la Trésorerie de Ruelle ; soit payer directement en espèce à la Trésorerie ; soit, enfin payer par virement depuis un ordinateur. Pour cette dernière option, il suffit de se munir du titre de paiement, de relever les identifiants TIPI qui y sont mentionnés puis de se connecter sur www.tipi.fr.

La mairie propose enfin une dernière solution qui devrait être mise en place dès le début d'année 2017 : le virement automatique. Alors, n'attendez plus, payez vos factures !

Les actus de la crèche

Une cuisine à neuf

Pendant sa fermeture annuelle, la cuisine de la crèche a bénéficié de travaux d'aménagement : optimisation de l'espace ; mise en place de zones adaptées à la biberonnerie, à l'élaboration, la cuisson, puis la mise en chariot des repas.

Une cellule de refroidissement rejoindra prochainement la nouvelle cuisine afin de limiter les risques de bactéries dans les repas. La mairie a investi 11 820 € dont 7 880 € portés par la CAF et 500 € par la MSA.

Il reste 3 places à la crèche

La crèche comprend deux sections : «petits/moyens» qui accueille des bébés âgés de 3 mois à 15 mois et la section «grands». Cette organisation permet de proposer des services adaptés aux besoins spécifiques des enfants selon leur âge. Il reste 3 places dans la section grands.

Que vous soyez ou non Ruellois.e,
renseignements auprès de Joëlle MALMANCHE
au 05.45.65.53.83.

Que se passe-t-il en cas d'impayés ?

C'est la Trésorerie (les Finances Publiques) qui gère les finances de la commune : encaissement des factures, dépenses etc... C'est donc la Trésorerie qui identifie les mauvais payeurs et les relance. En cas d'absence de paiement malgré les relances, la mairie est avertie. Un dernier courrier de relance est alors envoyé par le Maire avant saisie sur salaire, allocation ou compte bancaire par la Trésorerie. Ce courrier a pour objectif de signaler les coûts associés à une saisie ; coûts qui sont à la charge du mauvais payeur et peuvent monter très vite...

En cas de problème, il vaut mieux en parler. N'attendez pas pour payer vos factures.

Le prélèvement automatique pour vous simplifier la vie !

Compte tenu des problématiques récurrentes de paiement, les élu.e.s ont souhaité proposer une nouvelle solution de paiement. En concertation avec la Trésorerie, un nouveau service sera ainsi proposé dès le début d'année 2017 : le virement automatique. Dès la mise en place du service, les parents seront informés via un mot dans les cartables assorti d'une autorisation de prélèvement à retourner avec un RIB à la Trésorerie. Ce service a un coût pour la mairie, mais il semblait important de pouvoir proposer toutes les solutions pour faciliter la vie courante des familles et réduire le nombre d'impayés. Pour les utilisateurs, ce service est entièrement gratuit et particulièrement utiles pour les petites sommes qui reviennent régulièrement...

Infos municipales - Travaux - Urbanisme

Du neuf pour l'école maternelle du Centre

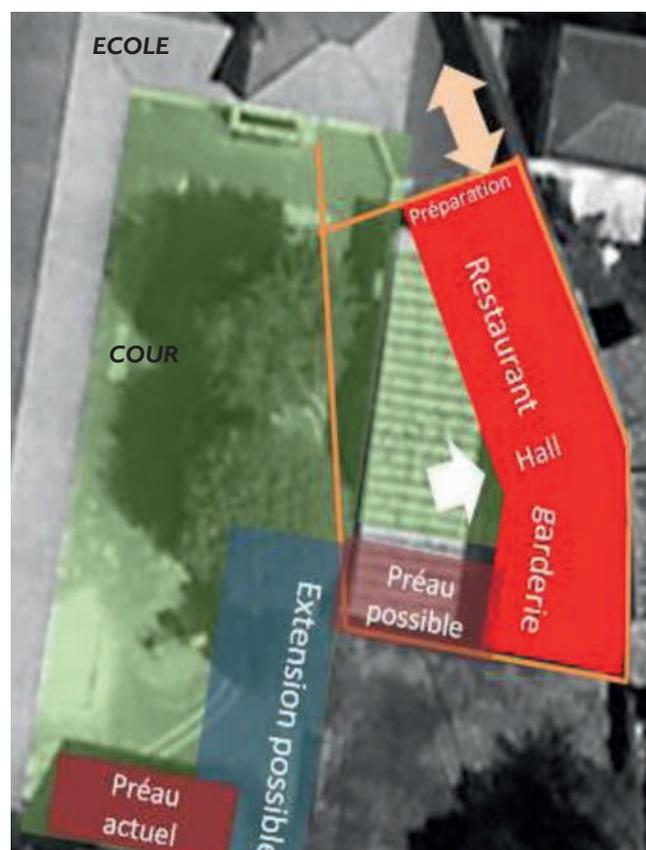
En cette rentrée, l'école maternelle Centre accueille 91 élèves. Le bâtiment ancien, qui a vu des générations de petits Ruellois.es grandir, ne disposait ni d'espace de garderie adapté, ni d'espace de restauration.

Pour la garderie, des préfabriqués ont été installés il y a déjà plus de 30 ans dans la cour... Compte tenu de l'ancienneté de l'équipement et de la volonté d'inscrire le fonctionnement de cette école dans le temps, les élus ont commandé récemment une étude pour la création d'un espace en dur permettant d'accueillir une garderie digne de ce nom ainsi qu'un espace de restauration. Cela permettra, et c'était un engagement, d'éviter aux enfants d'avoir à traverser la route pour aller déjeuner.

250 m² devraient ainsi être nouvellement créés. Le cahier des charges est précis : le chantier devra impacter le moins possible la vie de l'école et laisser une grande part de la cour aux enfants. Une bonne partie des travaux devrait être assurée pendant les vacances scolaires.

L'objectif est de livrer le nouvel équipement au cours du premier semestre 2018. Une attention particulière sera également portée aux aspects environnementaux du bâtiment, implanté dans un quartier classé aux bâtiments de France...

La consultation des architectes est en cours.



En rouge les 250 m² d'extension. En marron et bleu les possibilités en cas de nouveaux besoins.
Plan élaboré par le C.A.U.E Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.

Bonne nouvelle pour la Route du Gond Pontouvre (RD 57)

La route du Gond Pontouvre est une route sinistrée en raison de malfaçons. A juste titre, les riverains sont exaspérés : les travaux qui devaient améliorer l'état de cette route très fréquentée l'ont en réalité totalement détériorée. La faute à l'Etat, qui a assuré la conduite des travaux pour le compte de la commune et à l'entreprise qui a réalisé les travaux. C'est la conclusion du tribunal administratif de Poitiers qui a rendu son jugement cet été. L'Etat est ainsi condamné à verser la somme de 155 108 € à la commune pour lui permettre de payer une partie des travaux nécessaires à l'aménagement définitif de cette rue. Les travaux devraient ainsi être lancés dans le courant de l'année 2017.

Site de la porte : découvrez toutes ses nouveautés !

Le site de la Porte accueille déjà de nombreux services pour les Ruellois : la Maison de santé du Val de Touvre, la Médiaporte (médiathèque), le complexe sportif Colette Besson... Il s'enrichit depuis le 26 août dernier de nouveaux équipements de loisir. Dès à présent, le city stade vous permet de pratiquer diverses activités sportives de plein air, pendant que les enfants se cachent dans la cabane ou crapahutent sur la grande pyramide de cordes de la nouvelle aire de jeux. Via le chemin piéton qui vient d'être aménagé, découvrez le théâtre de verdure et imaginez les prochains spectacles qui y seront proposés... Le skate-park est toujours d'actualité mais les entreprises ne se sont pas bousculées pour répondre à ce marché. Il faudra donc attendre encore un peu. Enfin, les nombreuses plantations destinées à donner tout son charme au site débutent cet automne.

Alors, chaussez vos baskets et poussez la Porte...

L'actu de la ZAC

La Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) des Seguis-Ribéreux poursuit son chemin. Le site a ainsi vu tomber un certain nombre d'anciens bâtiments industriels désaffectés. Résolument tourné vers l'avenir avec un positionnement en cœur de ville, l'aménagement associe logements et activités. La commercialisation des terrains dédiés au logement débute en 2017. Les habitations qui seront construites en bord de Touvre disposeront d'un cadre exceptionnel et avantageusement situé. Quant au magnifique bâtiment 87, dont Charente Libre s'est fait écho l'été dernier, il fait l'objet d'une forte mobilisation des élus qui souhaitent le voir revivre : soit avec l'accueil d'un équipement communautaire (pourquoi pas le nouveau siège du conservatoire du Grand Angoulême ?), soit sous la forme d'une activité tertiaire portée par un investisseur privé. Toutes les pistes sont aujourd'hui étudiées...

Infos municipales - Sport - Culture



Championnat de France de tir à l'arc – Archers de Ruelle.

Ruelle, la sportive

Chaque année, Ruelle fête ses sportif.ve.s à l'occasion de la fête du sport (voir encadré ci-dessous). A l'heure de la rentrée des associations, nous avons souhaité revenir sur ce sujet, tant il incarne la vitalité de la ville.

La ville de Ruelle qui compte au dernier recensement 7400 habitant.e.s comprend neuf grands sites dédiés au sport. Trois stades, trois gymnases, un complexe sportif, une base de canoë, un pas de tir à l'arc, une piste d'athlétisme et même un terrain de pétanque : autant dire que la ville est bien équipée. L'ensemble de ces infrastructures permet de proposer une offre riche et diversifiée aux Ruellois.e.s et attire également plus largement des sportif.ve.s des communes voisines.

On trouve ainsi à Ruelle 24 clubs de 22 disciplines différentes. Si le foot y est prépondérant, le tir à l'arc, l'athlétisme, le canoë, la gymnastique, le basket, la plongée sous-marine viennent compléter un panel très riche, incarné par les nombreuses associations sportives qui utilisent les équipements de la commune.

La politique d'accompagnement de la municipalité permet en outre aux associations de proposer des tarifs abordables pour que chacun.e puisse accéder à une pratique sportive. Et cela porte ses fruits puisque Ruelle compte 3 330 licencié.e.s par an toutes disciplines confondues.

Rappelons que l'on compte en France une moyenne de 24 licences délivrées par an pour 100 habitants (données 2014, «les chiffres clé du sport» Ministère des droits des femmes, de la ville, de la jeunesse et des sports). Le ratio à Ruelle est de 45 pour 100 ! Certes, tous les licencié.e.s ne sont pas Ruellois...

Enfin, le sport à Ruelle, ce sont aussi différentes manifestations sportives qui ponctuent l'année, de l'automne à l'été : la traditionnelle course pédestre en centre-ville (5 et 10 kms), le cross en novembre, les différents challenges gym, des compétitions de tir à l'arc, la course cycliste semi-nocturne du mois de mai et les tournois de foot du mois de juin offrent une belle vitrine sportive de la ville. Pour que chacune de ces manifestations soit un succès, les services de la commune participent très activement.

Des infrastructures, du personnel compétent et motivé, un tissu associatif riche et dynamique... N'hésitez plus, faites du sport à Ruelle : il y en a pour tous les goûts, tous les budgets, toutes les conditions physiques !

La fête du Sport

Tous les ans, le premier vendredi de juin, c'est la Fête du sport à Ruelle. Ce grand moment de rencontre a pour objectif de récompenser les sportifs individuellement, par équipe, mais également les bénévoles.

Les personnes récompensées sont proposées par les clubs eux-mêmes. C'est l'occasion de saluer l'investissement des uns et des autres, tout en valorisant l'un des atouts de la ville : le sport.

Qu'ils soient ou non Ruellois, nombreux sont ceux à faire le déplacement. L'an dernier la fête a réuni 160 athlètes et un peu plus de 150 personnes (parents ou dirigeants d'associations) !

Théâtre Jean Ferrat : la nouvelle saison est livrée !

Le 24 septembre dernier, les équipes culturelles de la ville ont présenté le fruit de leur travail : la toute nouvelle saison culturelle 2016/2017.

Cette saison, qui mêle spectacles, conférences, animations en lien avec la médiathèque, cinéma, débats et réflexion devrait vous inciter à fréquenter le théâtre. Ce lieu exceptionnel pour une commune de la taille de Ruelle n'attend plus que vous ! Nouveautés cette année : un cycle «cinéma éducation populaire» pour se divertir et réfléchir. Deux temps forts : Préambules 3 en janvier sur le thème «Images et migrations» puis en avril le deuxième «Rendez-vous avec l'Espagne».

Infos municipales - Culture

Qui sont les bénévoles de la Médiaporte ?

La médiathèque, située sur le site de La Porte – d'où son nom, la Médiaporte – accueille chaque jour les passionné.e.s de littérature, bande-dessinée, musique, des chercheur.se.s, fouineur.se.s, et bien d'autres curieux.ses en tout genre en quête de culture ou de distraction.

Sur place, une équipe de quatre salariées et de cinq à sept bénévoles travaille au quotidien afin de fournir une offre riche et variée, un accueil agréable, mais également de nombreuses animations, pour petits et grands. Sans l'aide précieuse des bénévoles, la structure ne pourrait pas proposer autant de services.

Lorsqu'on les questionne sur leurs motivations, ces passionnées qui s'impliquent sans compter répondent : « pour se faire plaisir, sortir de l'isolement, créer du lien social, transmettre notre passion de la lecture, du bricolage... ». La responsable de la structure est aux petits soins : des réunions d'information, de rangement et, bien entendu, des moments de

convivialité favorisent et entretiennent la cohésion de l'équipe.

Concrètement, comment ça se passe ? Chaque bénévole apporte son soutien en fonction de ses compétences et ses disponibilités : Micheline (de Magnac) assure l'équipement de tous les livres et Nicole (de Royan) coud, tricote pour les animations et décors de la médiathèque ; elle dépouille également la Charente libre. Josette (de Ruelle), bon pied bon œil, est toujours disponible pour l'accueil des usagers, ainsi qu' Anne-Marie (de Magnac), Anny (de Ruelle) et Françoise (de Touvre). Anne-Marie participe aussi aux acquisitions des romans adultes de la médiathèque et à la présentation du Prix des Lecteurs. Enfin, la petite nouvelle de l'équipe, Vanessa, regorge d'idées pour les loisirs créatifs.

Pour rencontrer ces passionnées : rendez-vous sur place ! Et, si vous souhaitez, vous aussi rejoindre cette équipe chaleureuse, n'hésitez pas : poussez la porte...



Les bénévoles : Anne-Marie, Françoise, Anny, Micheline, Nicole, Josette et Vanessa.

(Re)-découvrez votre médiathèque !

De la fin de l'été au 30 septembre, la Médiaporte a repensé ses espaces pour mieux vous accueillir. La moitié de sa surface a ainsi été décloisonnée pour permettre un meilleur service, plus adapté aux usages. Dès l'entrée vous trouverez les **4 pôles documentaires** : la musique, Science et Nature, Découverte du monde, Vie quotidienne. Toute la fiction et les DVD (jeunesse et adulte) sont réunis désormais à droite au sein d'un même espace. Les Arts et la presse, au fond à gauche, vous réserve un coin plus intimiste où vous pourrez lire les journaux et magazines en toute tranquillité. Cinq nouveaux ordinateurs seront installés à proximité.

Ces travaux ont aussi été l'occasion de renforcer l'isolation (plafonds et porte d'entrée) et de mettre les sanitaires en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Vous n'avez plus qu'à vous installer confortablement... et profiter.

Nocturne à la médiathèque

Le **vendredi 21 octobre** de 18h à 22h, c'est la fête à la Médiaporte : une soirée événement à ne manquer sous aucun prétexte ! Profitez-en pour découvrir le lieu : la médiathèque n'est pas exclusivement réservée aux amateurs de livres ou aux féru.e.s de culture. C'est un lieu d'enrichissement, de rencontres et tout simplement de loisir, ouvert à tou.te.s...

- 18h : jeux mis à disposition et animés par la librairie Livres et vous, loisirs créatifs, histoires qui font peur, bookface..
- 19h30 : pause repas où chacun amène un plat à partager.
- 20h30 : tournoi de Wii U avec le jeu «Just Dance»
Entrée gratuite.

Infos municipales - Citoyenneté - Solidarité

Pour réduire la facture de notre commune, trions plus !

Réduire la masse des déchets produits et valoriser au maximum ceux que l'on ne peut éviter : c'est l'un des objectifs de la Loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015. C'est l'un des objectifs également de la mairie de Ruelle sur Touvre, tant pour des raisons environnementales qu'économiques.

Sur le territoire de Grand Angoulême, 315 Kg d'ordures ménagères sont collectés par an et par habitant, triés puis traités par le service Déchets ménagers de l'agglomération.

Pour financer ce service essentiel, chaque commune est appelée à contribuer financièrement au prorata de sa production. Ruelle n'échappe pas à la règle et paie sa part, comme les autres, en fonction de la dotation en containers et de la fréquence de ramassage.

Ce que fait la mairie

Dans un premier temps, la mairie a adapté la taille de ses containers à la quantité de déchets effectivement produits, puis réduit leur taille lorsque nécessaire. Cela se traduit concrètement en 2016 par une diminution de 13 000 € de la facture globale payée par la ville (27 000 € au lieu de 40 000 €).

Le marché, les écoles, les cimetières et les services de la mairie se sont ainsi vu appliquer ce régime... qui fonctionne. Des ajustements seront faits si nécessaires, par exemple pour le traitement des bio-déchets des cantines scolaires.

Ce que nous pouvons tous faire

Pour réaliser des économies tout en faisant un geste pour l'Environnement, il n'appartient qu'à nous, Ruellois.es, de consommer différemment, de trier et de moins jeter. Chaque euro économisé par la commune peut être investi ailleurs...

Dans un premier temps, adoptez le réflexe du tri si ce n'est pas déjà le cas. Pensez aussi au compostage domestique ou au lombricompostage (des petits vers qui mangent vos bio-déchets). Changez progressivement vos habitudes en limitant le gaspillage : achetez moins et jetez moins...

La commune constate encore de trop nombreuses incivilités : dépôts sauvage d'ordures, dépôts prohibés dans les containers du marché (cagettes en bois, cartons dans les containers noirs), déchets jetés au-dessus des murs du cimetière... Autant d'actes égoïstes et malvenus qui ont pour conséquence la multiplication des interventions du service de propreté municipal, avec un surcoût supporté par tous les Ruellois.es.

A ce sujet, les élus ont souhaité développer la communication, notamment sur les containers, mais également durcir les sanctions (voir encadré).

Déchets mémo

Collecte réalisée le soir à partir de 20h00 : dépôt uniquement à partir de 17h00 le jour même. Collecte réalisée le matin à partir de 05h00 : dépôt uniquement à partir de 17h00 la veille.

Amende d'un montant de 35 euros pouvant aller jusqu'à 150 euros (Décret du 2015-337 du 25 mars 2015) en cas de dépôts illégaux (voie publique, trottoirs etc...) ou d'absence de respect des heures et jours de ramassage.

Pour vos encombrants, un seul numéro : **N°Vert 0 800 77 99 20**
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Encore trop de déchets et d'incivilités

Défi Familles à Energie positive

Le principe est simple : des volontaires réunis en équipes de plusieurs foyers accompagnés par leur capitaine font le pari de réduire d'au moins 8% leurs consommations d'énergie et d'eau, durant l'hiver. Les participants sont conseillés par des professionnels de l'énergie afin de mieux maîtriser leurs consommations d'énergie. Participer à ce défi permet d'économiser en moyenne 200 euros sur ses factures et d'agir à son niveau pour la transition énergétique ! Le défi se déroulera entre le 1er décembre 2016 et le 30 avril 2017. Inscrivez-vous sur : <http://www.familles-a-energie-positive.fr/> ou contactez Julien HUART - Tel : 05 45 92 95 93 - Email : infoenergie.cauel6@wanadoo.fr

Les élu.e.s du Conseil Municipal des Enfants ont réalisé une affiche de sensibilisation à la prévention des déchets, qui va être posée dans les salles de restauration de nos écoles.



Infos municipales - Citoyenneté - Solidarité

Un conseil citoyen actif !

La commission du conseil citoyen de Ruelle «**Pour une amélioration de la restauration scolaire**» a présenté ses travaux et propositions aux élu.e.s, lors du conseil municipal de septembre, autour de 4 objectifs (document à découvrir dans son intégralité sur le site de la ville) : pédagogique (éducation au goût, lutte contre le gaspillage), de santé publique (produits bio, production locale pour moindre pollution), professionnel (formation, valorisation, implication du personnel), de développement de l'économie locale (allotir le marché des denrées de la restauration scolaire, aider les producteurs locaux à répondre à la commande publique). La Charte «**Bien manger à l'école, c'est l'affaire de ma commune**», que notre syndicat intercommunal des restaurants scolaires a signé en 2014, était un 1er pas vers cette amélioration qu'il est urgent de poursuivre pour la santé de nos enfants, la protection de notre environnement et notre économie locale. Samedi 1er octobre avait lieu le 2e café citoyen sur le thème «Les symboles de la citoyenneté», où les citoyen.ne.s présent.e.s ont rappelé l'importance des symboles «vivants» de la citoyenneté, que sont les actions et autres animations citoyennes où peuvent interagir les habitant.e.s d'un quartier ou de la ville. L'engagement a donc été pris, sur proposition des 2 élues à la démocratie locale, Chantal Thomas et Karen Dubois, de préparer un café citoyen pour l'inauguration du site de la Porte au printemps prochain.

Si vous souhaitez participer et apporter vos idées au prochain café citoyen sur le thème «Créer un moment citoyen dans la ville : comment, pourquoi ?», ce sera le samedi 5 novembre de 10h à 12h au café Le Diabolo, place des ormeaux. Qu'on se le dise !

Dernière minute : Ma future agglo GrandAngoulême c'est vous ! Forum citoyen jeudi 17 novembre 18h-21h30 à l'Espace Carat.

L'aide alimentaire de l'épicerie sociale

L'épicerie sociale s'est installée le 23 juin dernier dans les locaux de l'ancien Dojo, rue de Puyguillen, face à la Maison de Santé. Elle apporte une aide alimentaire à un public fragilisé, en difficulté sociale et économique.

Environ 20 familles sont accueillies et soutenues en moyenne chaque mois par l'équipe de l'épicerie sur les 81 familles inscrites.

Pour tout renseignement, contactez le C.C.A.S. au 05.45.65.85.40.



L'épicerie sociale.

Parité : une convention pour lutter contre les stéréotypes

Madame la Maire, les élu.e.s, une agente d'accueil... La langue française a une histoire, mais elle évolue avec la société. Parce que les femmes et les hommes sont encore l'objet de stéréotypes, que le genre féminin a longtemps été invisible dans la langue française, les élu.e.s de Ruelle ont souhaité signer et mettre en œuvre la «Convention d'engagement pour une communication publique sans stéréotypes de sexe» proposée par le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCEFH). Il s'agit, progressivement, de rendre les genres féminin et masculin également visibles dans l'ensemble des documents diffusés par la collectivité, pour porter symboliquement, et dans les écrits, l'égalité des femmes et des hommes dans la société, à commencer dans notre bulletin municipal !

Pour ou contre la frairie en centre-ville ?

La frairie de Ruelle sur Touvre s'inscrit dans l'histoire de notre ville. Pourtant, ce moment attendu par certains, est redouté par d'autres... Problématiques de circulation, de stationnement sont fréquemment évoquées. Soucieuse de rester à l'écoute de chacun.e, la mairie vous propose de répondre au questionnaire ci-dessous. Une réflexion pourrait être envisagée en lien avec les forains pour déménager la fête.

Etes-vous pour conserver la fête foraine en centre-ville, selon le même schéma que cette année ?

OUI NON

Seriez-vous favorable à un déménagement de la frairie, par exemple au niveau de l'Espace Carat ?

OUI NON

Nom, Prénom :

Adresse :

Mail :

Infos associatives - Associations

La rentrée des Archers de la Touvre



Une nouvelle saison débute pour les Archers de la Touvre, qui ont retrouvé fin septembre leur salle d'entraînement du complexe sportif Colette Besson, rue Laennec. La saison extérieure qui vient de s'achever a été marquée par l'organisation par le club du Championnat de France de tir à 70m à Ruelle.

Les retombées ont été très positives, l'organisation ayant été saluée par la fédération et les archers participants.

Pour toutes les personnes souhaitant découvrir et pratiquer le tir à l'arc, le club peut les accueillir sur l'un des créneaux suivants, dans leur salle d'entraînement:

- Enfants de 6 à 9 ans : le mercredi de 14h à 15h
- Enfants (plus de 10 ans) : le mercredi de 15h à 17h et le samedi de 14h à 16h
- Adultes : le lundi de 18h30 à 20h30 et le samedi de 14h à 16h

Vous pouvez retrouver toutes les informations importantes sur le site internet du club (<http://ruelle-tiralarc.e-monsite.com>) et sa page Facebook (<https://www.facebook.com/pages/Les-Archers-de-la-Touvre>).

Ruelle Basket Club



Les 3 et 4 septembre, le RUELLE BASKET CLUB a participé, pour la sixième année consécutive, au 8ème Forum Sport, Santé et Environnement à l'Espace Carat : deux belles journées de rencontres et de partage. Un grand merci à tous nos bénévoles et licenciés qui ont animé le stand. Deux démonstrations ont été réalisées par le club sur l'espace «SPORTS COLLECTIFS», sous la «direction» de Pierre-Louis.

Nés en 2008, 2009, 2010, le mercredi de 16h30 à 18h00 ; Nés en 2006 et 2007, le mercredi de 18h00 à 19h30 ; Nés en 2002, 2003, 2004 et 2005, le jeudi de 18h00 à 20h00.

Garçons nés en 2000 et 2001, le mardi de 18h00 à 20h00 et le vendredi de 18h00 à 19h30 ; Nés en 1997, 1998 et 1999, le mercredi de 18h00 à 20h00.

Pour les séniors masculins, le mercredi de 20h00 à 22h00 et le vendredi de 20h00 à 22h00 ; Séniors féminins, le mardi de 20h00 à 22h00 et le jeudi de 20h00 à 22h00.

Le «loisir», le mardi de 20h00 à 22h00.

Pour tout renseignement : 06 30 39 04 45

ruellebasket@orange.fr - Sur Facebook, rejoignez notre groupe : le Ruelle Basket Club ou venez nous rencontrer sur place, au moment des entraînements.

Expression des groupes minoritaires

(Loi n°2002-276 relative à la démocratie de proximité - art.9 ; délibération du conseil municipal du 7 juillet 2008)

Liste "L'Avenir avec Vous" conduite par Annie Marc, *Conseillère Municipale, Conseillère Communautaire.*

Le conseil municipal du 14 mars 2016 ayant pour objet le vote du compte administratif 2015 et le vote du budget 2016 a été l'occasion pour nous d'exprimer notre désaccord sur la gestion municipale. Malgré un été torride qui a mis nos services techniques à rude épreuve pour l'entretien des parcs et espaces publics, l'équipe a su garder la tête froide pour examiner l'ensemble des projets présentés. En premier lieu, lors du conseil municipal du 5 septembre 2016 dernier, nous avons voté pour le projet de restructuration et d'extension de la restauration scolaire à l'école maternelle du centre, destiné à accueillir les plus petits, qui mangent actuellement à l'école Doisneau, alors que nous avons voté contre la fermeture de l'école élémentaire A. Daudet dans le quartier des Seguins. En effet, la fermeture de l'école Daudet et le regroupement des effectifs scolaires à l'école Doisneau a eu pour effet de rendre la restauration des enfants inconfortables, tant au niveau de l'organisation matérielle que fonctionnelle. Il était donc important pour nous de garantir le maximum de confort et des conditions sanitaires optimales pour la prise de repas des plus petits et des enfants de l'école Doisneau. Néanmoins, on peut s'interroger sur l'opportunité de fermer une école élémentaire au motif de rationalisation et de diminution des coûts alors qu'en parallèle, la collectivité va financer un nouvel espace de restauration scolaire pour les maternelles de près de 700 000 € ! En effet, la fermeture de Daudet n'a toujours pas fait l'objet d'une étude sérieuse permettant de définir la nouvelle affectation des locaux (location ?, vente ?, réserve foncière dans le cadre du projet de la ZAC des Seguins et des Ribéreux et du Plantier du Maine-Gagnaud pour de nouveaux équipements publics ?). En attendant, la conservation de cette friche, sans perspectives, est couteuse pour la collectivité (maintien d'un niveau de chauffage évitant les dégradations, petits entretiens,...). Il en est de même de l'école du Maine-Gagnaud qui risque de connaître le même sort que l'école Daudet et pour laquelle aucune réflexion prospective en lien avec les projets de la collectivité ne voit le jour. Le groupe de travail auquel nous devons participer ne s'est d'ailleurs plus réuni depuis plusieurs mois. Enfin, sur la thématique de la gestion patrimoniale, nous avons également interrogé M. le Maire sur l'affectation du logement vacant (depuis quelques mois) contigu à la mairie. Dans le cadre des engagements pris s'agissant de la lutte contre les logements vacants en centre-ville, nous considérons que la municipalité devrait avoir une action exemplaire pour son propre patrimoine – Vous avez des questions, des suggestions, des remarques - **Contactez nous : groupe.anniemarc@yahoo.fr**

Infos associatives - Associations

Université populaire

Les différentes activités ont maintenant repris. Quelques nouveautés apparaissent : pour les adultes, un atelier art floral, 6 séances sont prévues, le vendredi de 10h à 12h ainsi que 6 sorties découverte du patrimoine ruellois le mardi à 14h.

Chez les enfants, le cirque et le théâtre continuent et il reste encore des places disponibles. Cette année, nous proposons aussi un atelier anglais ludique, le samedi matin pour les 9-11 ans à 10h et les 6-8 ans à 11h.

Les prochaines conférences auront pour sujets : «Autour des fromages», le 30 novembre ; «Le français et l'anglais, langues cousines et pourtant si différentes» le 15 février 2017 ; «Géostratégie du Moyen-Orient», le 8 mars (20h30, tout public, entrée libre, détails sur notre site).

L'UP participera aux manifestations organisées par la Route des Tonneaux et des Canons, début novembre et à «Préambules» proposées par la mairie en janvier 2017.

Université Populaire, Place du Champ-de-Mars, Ruelle.
Tél. 05 45 65 59 59. up-ruelle.org.

Comité des jumelages

Commission Irlande



Commission République Tchèque Roudnice Nad Labem (Bohême)

C'est du 9 au 15 juillet dernier que la ville de Ruelle sur Touvre accueillait comme tous les deux ans sa ville jumelle de Roudnice Nad Labem.

Trente neuf voyageurs tchèques – dont plusieurs jeunes – et leurs deux chauffeurs ont fait le déplacement en bus, profitant du voyage pour visiter Belfort à l'aller et Verdun au retour. Accueillis par la commission tchèque du comité des jumelages, hébergés dans des familles de Ruelle et ses alentours, ils ont pu apprécier le programme préparé pour eux avec, entre autres, une journée à l'île d'Oléron et pour certains la découverte de l'Océan et de ses vagues, la visite du chantier du château de la Mercerie, une journée autour de la Touvre avec concours de pêche, de pétanque et descente de la rivière en canoë.

Une journée à Cognac a permis à la délégation tchèque, aux nombreuses familles françaises qui les accompagnaient, à la municipalité de Cognac et à celle de Ruelle sur Touvre de se souvenir de la présence d'une légion de soldats tchèques auprès des soldats français lors de la première guerre mondiale. La commémoration de ce centenaire fut une cérémonie très simple, très émouvante au cimetière du Breuil suivie d'un verre de l'Amitié offert par le maire de Cognac à l'Hôtel de Ville ; l'après-midi a été consacré à la visite du château de François Ier et la maison de cognac Otard. L'accueil officiel de la délégation tchèque à l'Hôtel de Ville de Ruelle sur Touvre par son maire Michel Tricoche, et l'échange traditionnel des cadeaux ont permis à Vojta Valek et Anne-Marie Mandon, responsables tchèque et française des échanges entre les deux villes, de rappeler que cette amitié franco-tchèque dure maintenant depuis 25ans sans aucun signe de faiblesse, et de souhaiter qu'elle dure encore ; la soirée dansante et sa bonne humeur, les adieux émouvants au départ le vendredi matin témoignaient eux aussi de tous les liens tissés entre les deux villes, environ 180 familles, depuis un quart de siècle.

Parions que l'accueil des Français été 2017 à Roudnice est déjà en route....

Pour tout renseignement, s'adresser à Anne-Marie Mandon, tél. 05 45 65 70 26, responsable commission tchèque du comité des jumelages de Ruelle sur Touvre.

Club de l'amitié

Les dates clés du club :

Du 30 septembre au 2 octobre : séjour au relais du Moulin neuf à Barbaste dans le Lot et Garonne.

Le Jeudi 13 octobre : Assemblée générale à 14h30.

Le jeudi 17 novembre : portes ouvertes du Club à partir de 9h30

Le jeudi 8 décembre : repas de Noël.



Le Club de l'Amitié en haut du Col de l'Izoard.

Des retards, des grèves de train, le temps frais et pluvieux, rien n'a entamé la bonne humeur de nos correspondants de Banbridge hébergés en famille à Ruelle du 30 mai au 5 juin. 8 nouveaux adhérents avaient rejoint le groupe, dont deux artistes. Leurs tableaux ont été exposés à la mairie de Ruelle avec 17 autres, du 27 mai au 24 juin, à l'occasion de l'échange d'œuvres artistiques entre nos deux villes. Un programme culturel allant de Ruelle avec un concert de l'AMR, à Angoulême avec la visite de l'Alpha et du musée du papier, puis à Verteuil et son château, et à Saint Emilion, a ravi nos visiteurs. Ils ont promis, à leur tour, d'accueillir chaleureusement les Ruellois en 2017.

Agenda d'octobre à février 2017



Octobre 2016

Vendredi 21 octobre, médiathèque La Médiaporte, de 18h à 22h, **Nocturne à la médiathèque**, soirée jeux, atelier, histoire et autres surprises, Repas partage. Tél. 05 45 65 34 89.

Du mardi 25 octobre au vendredi 28, médiathèque La Médiaporte, 10h, **«RAMàlaBIdibabidibou»**, spectacle pour les petites oreilles de 0 à 5 ans. Inscriptions obligatoires. Tél. 05 45 65 34 89.

Novembre 2016

Du jeudi 3 au samedi 5 novembre, Centre Culturel, **«La Fonderie de Ruelle, la Touvre et les moulins»** Exposition organisée par l'association La Route des Tonneaux et des Canons. Tél. 06 08 47 52 26.

Vendredi 4 novembre, Centre Culturel 1er étage, 20h30, **Conférence «Les Sources»** Association la Route des Tonneaux et des Canons et l'Université Populaire. Tél. 05 45 65 59 59.

Samedi 5 novembre, médiathèque la Médiaporte, 14h30, **Atelier réparation «Repair'Café»** par l'association «Les Petits débrouillards» Tél. 05 45 65 34 89.

Samedi 5 novembre, quartier de Puyguillen, de 10h à 12h, **Permanence des élu.e.s.**

Samedi 5 novembre, café le Diabolo, place des Ormeaux, de 10h à 12h, **Café citoyen «Créer un moment citoyen dans la ville : comment ? Pourquoi ?»** proposé par le Conseil citoyen de Ruelle.

Jeudi 10 novembre, théâtre Jean Ferrat, 20h30, **Projection/débat «This is my land»**, en partenariat avec la Maison des peuples et de la paix pour la Semaine de la Solidarité Internationale. Tél. 05 45 65 25 88.

Vendredi 11 novembre, Monument aux Morts, square de la mairie, **Commémoration de l'armistice de 1918.**

Samedi 12 novembre, théâtre Jean Ferrat, 20h30, **Soirée des Révélations**, dans le cadre de Soyax Fou d'Humour. Tél. 05 45 65 25 88.

Samedi 26 novembre, quartier des Seguins (ancienne école A. Daudet), de 10h à 12h, **Permanence des élu.e.s.**

Mercredi 30 novembre, Université Populaire, Centre Culturel, 1er étage, 20h30, **Conférence «Autour des fromages»** Conférencière : Françoise BARBIN-LECREVISSE Tél. 05 45 65 59 59.

Décembre 2016

Du vendredi 2 au samedi 3 décembre, **Téléthon** Soirée spectacle au théâtre Jean Ferrat le vendredi 2 novembre à 20h30.

Mardi 6 décembre, médiathèque La Médiaporte, 18h, **Café littéraire «Le polar espagnol à l'honneur»** En avant-première du «2ème rendez-vous avec l'Espagne» Tél. 05 45 65 34 89.

Mercredi 7 et samedi 10 décembre, médiathèque La Médiaporte, 14h, **«Victor le voleur de lutins»**, atelier bande dessinée avec Jean-Luc LOYER – Tél. 05 45 65 34 89.

Mardi 13 décembre, médiathèque La Médiaporte, 20h, **«Soirée pyjama»**, compagnie Contes de Griotte avec Violette SICRE – Tél. 05 45 65 34 89.

Samedi 17 décembre, théâtre Jean Ferrat, 16h30, **Spectacle «Victor le voleur de lutins»**, Compagnie Les Marionnettes d'Angoulême. Tél. 05 45 65 25 88.

Samedi 17 décembre, quartier des Riffauds (espace associatif Jacques Prévert), de 10h à 12h, **Permanence des élu.e.s.**

Janvier 2017

Samedi 7 janvier, quartier de Ruelle centre, de 10h à 12h, **Permanence des élu.e.s.**

Jeudi 12 janvier, théâtre Jean Ferrat, 20h30, **Projection/débat «La Mécanique des flux»** Dans le cadre du cycle cinéma «Education populaire» et Préambulles «Images et migrations» Tél. 05 45 65 25 88.

Du lundi 16 au samedi 21 janvier, centre culturel et théâtre Jean Ferrat, **Préambulles 3**, sur les thèmes des migrations : expositions, conférence, ateliers, apéro-BD.

Jeudi 26 janvier, théâtre Jean Ferrat, 20h30, **Projection/débat «La sociale»** de Gilles PERRET, avec le RCR (Réseau des citoyens résistants) Tél. 05 45 65 25 88.

Samedi 28 janvier, quartier de Villement, de 10h à 12h, **Permanence des élu.e.s.**

Février 2017

Samedi 4 février, théâtre Jean Ferrat, 19h, **Spectacle «Gourville XVI»** Compagnie Pause Théâtre pour l'association Eau Vive.

Jeudi 9 février, théâtre Jean Ferrat, 20h30, **Projection/débat «La cigale, le corbeau et les poulets»** d'Olivier AZAM avec le RCR (Réseau des citoyens résistants) – Tél. 05 45 65 25 88.

Mercredi 15 février, Université Populaire, Centre Culturel, 1er étage, 20h30, **Conférence «Le français et l'anglais»**, conférencier Pierre HEUDIER – Tél. 05 45 65 59 59.

Samedi 18 février, quartier de Puyguillen, de 10h à 12h, **Permanence des élu.e.s.**